

Mr. Paul Alexandre de Guenet, Evêque de
St. Pons de Tomieres, l'un des plus anciens Pré-
 lats de France, donna le 29. Octobre un Man-
 dement, par lequel il adopte l'*Instruction*, & en
 ordonne l'exécution dans son Diocèse, « Nous
 vous mettons, dit-il, cette Instruction entre
 les mains. Vous la jugerez, comme Nous,
 digne des premiers siècles de l'Eglise, digne
 de ces généreux Athlètes qui ont cimenté
 de leur sang ce glorieux Edifice fondé sur les
 Prophètes & les Apôtres, dont Jesus-Christ
 est la Pierre angulaire. Vous y verrez
 la sainteté & la liberté de notre Ministère
 vengée & solidement établie; l'hérésie & le
 schisme démasqués, leurs ruses & leurs arti-
 fices dévoilés; leurs pièges découverts. Vous
 y trouverez des remèdes bien propres à guérir
 de leurs préjugés cette foule de femmes or-
 guilleuses & ignorantes, auxquelles on tâ-
 che de faire oublier le nom du Seigneur, en
 leur débitant de ridicules rêveries & des fa-
 bles que chacune d'elles croient se faire une
 réputation de raconter ensuite à son voisin.
 Vous y trouverez des lumières bien capables
 de deffiller cette multitude d'insensés qui
 blasphèment ce qu'ils ignorent. Vous y trou-
 verrez de quoi confondre ces hommes superbes
 qui se sont ligués contre le Seigneur & con-
 tre son Christ. Le désir le plus ardent de ce
 Serviteur fidèle est, que comme il n'y a qu'un
 Souverain Pasteur, il n'y eut qu'une Berge-
 rie; c'est le seul but qu'il s'est proposé dans
 cette Instruction Pastorale &c. »

Mr. Louïs-Joseph de Montmorency Laval,
 premier Baron Chrétien, Evêque d'Orleans, a
 publié lui-même le 14. Novembre au Prône
 de